



Compétences pour l’accompagnement spirituel en milieu de santé enseigné au CHUV.

1. IDENTITE PROFESSIONNELLE

Etre enraciné dans une tradition religieuse/spirituelle permettant l’ouverture inconditionnelle à l'autre et à ce qui est sacré pour lui, l'engageant à se déplacer dans l'univers spirituel de cet autre dans une approche holistique des soins spirituels en milieu de santé.

De cet enracinement, intégrer pour soi-même son savoir et son expérience spirituelle comme manière d’être avec et pour les autres en temps de crise, de défi et de changement.

1.1.	Fait sienne une approche holistique dans ses accompagnements spirituels.
1.2.	Poursuit ses pratiques spirituelles personnelles et communautaires régulières afin d'expérimenter et de nourrir la conscience de l'impact de la spiritualité dans toutes ses relations.
1.3.	Réfléchit régulièrement à sa pratique d'accompagnant.e spirituel.le d'une manière à éclairer son fonctionnement comme professionnel.le.
1.4.	Fait preuve de prudence et de justesse, conscient.e de ses forces et ses limites dans sa manière d'être et dans son agir professionnel.
1.5.	Tient compte de l'impact de son propre environnement social, culturel, spirituel, religieux etc. sur ses relations avec les personnes et les groupes.
1.6.	Actualise régulièrement ses compétences, par des formations continues et de la supervision.

2. CONNAISSANCES

Intégrer la formation théologique et/ou science des religions et des notions de sciences humaines et s’engager dans une pratique professionnelle fondée sur différents modèles d’accompagnement.

2.1.1.	Est au clair sur ses propres croyances et traditions spirituelles/ religieuses/ culturelles et identifie leurs influences sur sa personnalité et sa pratique professionnelle.
2.1.2.	Acquiert la connaissance des religions, des spiritualités et des traditions culturelles rencontrés à l'hôpital par l'expérience et sa conceptualisation.
2.1.3.	Développe une attitude d'humilité, d'accueil et d'ouverture au multiculturalisme, en apprenant à connaître et respecter les Droits humains, la diversité des environnements sociaux, les codes culturels et l'expérience des populations migrantes.
2.2.1.	Intègre des connaissances en psychologie aux cadres spirituels/ religieux/culturels.
2.2.2.	Intègre des connaissances du développement humain et spirituel et utilise les théories du changement dans l'accompagnement.
2.2.3.	S'engage dans l'apprentissage expérientiel en utilisant des principes de formation d'adultes et d'action-réflexion.
2.2.4.	Comprend et applique les principes de dynamique de groupe et des fonctionnements institutionnels.

3. CONDUITE ETHIQUE PROFESSIONNELLE

Pratiquer et préconiser un soin d'excellente qualité et équitable conforme aux bonnes pratiques, à la déontologie professionnelle et à la charte du CHUV.

Intégrer les principes éthiques d'autonomie, de bienfaisance, de non-malfaisance et de justice. Faire preuve de responsabilité envers les personnes dont il prend soins et avec lesquelles il collabore.

3.1.	Travaille dans son champ de pratique en sachant quand il convient d'initier un accompagnement et/ou de référer à un autre professionnel.
3.2.	Articule et respecte les limites thérapeutiques claires et appropriées des soins spirituels spécifiques.
3.3.	Fait preuve d'une conscience et d'une sensibilité à la diversité de l'environnement social, des cadres de références et des expériences de vie singulières de la personne.
3.4.	Fait preuve d'une attitude inclusive et plaide pour la prise en compte des divers besoins et pratiques spirituels, religieux et culturels dans l'interprofessionnalité.
3.5.	Connait, comprend et respecte les directives institutionnelles en matière de secret professionnel et de fonction.
3.6.	Traite les données patients d'une manière appropriée au cadre professionnel.
3.7.	Intègre les questions éthiques à sa pratique et à sa réflexion.
3.8.	Fait preuve de sensibilité aux questions de santé au travail et suit les mesures préventives.
3.9.	Vérifie la pertinence des interventions au moyen de la supervision clinique et de la consultation de pairs.

4. COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Utiliser un ensemble varié d’approches et d’interventions dans le but d’accompagner les personnes dans leur dimension spirituelle (individus, groupes, collectivités et institutions).

4.1 Préparation : Prioriser les interventions et déterminer le type d’accompagnement approprié à effectuer.

4.1.1.	Evalue le degré d'urgence des interventions après avoir pris connaissance de la demande et du besoin.
4.1.2.	Conçoit des hypothèses et des types d'interventions à partir des informations recueillies, de ses connaissances et de son expérience.
4.1.3.	Détermine le type d'accompagnement à proposer.
4.1.4.	Prend conscience de l'impact sur soi de la situation du patient.

4.2 L’entrée et la relation thérapeutique: Etablir une relation soutenance par la création d’une alliance et d’un lien de confiance favorisant l’accompagnement spirituel.

4.2.1.	Favorise la création de l'alliance par une attitude impliquée, respectueuse et pertinente.
4.2.2.	Évalue avec le patient la pertinence d'une intervention.
4.2.4.	Encourage le patient à exprimer son expérience selon ses propres termes.
4.2.5.	Écoute activement et répond d'une manière pertinente en utilisant la communication verbale et non-verbale.
4.2.6.	Met en place un cadre sécurisant en tenant compte de l'environnement du patient.
4.2.7.	Explicite l'intervention proposée distinctement et dans un langage compréhensible adapté au rythme du patient.
4.2.8.	Identifie et tient compte des tensions et réticences, qu'elles soient manifestes ou non-dits, verbales ou non-verbales.

4.3 Entretien: Evaluer la dimension spirituelle et accompagner le patient selon son cheminement, dans une variété d’approches et d’interventions, évoluant avec le projet thérapeutique.

4.3.1.	Maîtrise des outils d'accompagnement spirituel adaptés au contexte.
4.3.2.	Explore l'impact de l'hospitalisation sur la dimension spirituelle du patient au moyen de l'écoute de son récit.
4.3.3.	Sait identifier et tenir compte du monde émotionnel du patient dans ses accompagnements.
4.3.4.	Sait approfondir avec le patient les perturbations liées à sa dimension spirituelle durant l'hospitalisation.
4.3.5.	Sait approfondir avec le patient les ressources liées à sa dimension spirituelle.
4.3.6.	Explore et analyse la dimension spirituelle au moyen de l'écoute de son récit.
4.3.7.	Met en évidence la dynamique spirituelle du patient dans l'interaction entre les perturbations et les ressources.
4.3.8.	Évalue le niveau de détresse spirituelle.
4.3.9.	Sait identifier les dynamiques intra et interpersonnelles liées à son environnement familial et social.
4.3.10.	Sait identifier les dynamiques intra et interpersonnelles liées aux événements de vie actuels et passés.
4.3.11.	Sait repérer et tenir compte d'éventuels risques menaçant l'intégrité physique et psychique liés au contexte thérapeutique.
4.3.12.	Sait mobiliser les ressources de la dimension spirituelle du patient dans le contexte de son hospitalisation.
4.3.13.	Sait mobiliser la dimension spirituelle du patient en vue de l'accompagner dans ses choix de traitement.
4.3.14.	Évalue les besoins de rituels spirituels/religieux adaptés au contexte du patient.
4.3.15.	Accomplit ou facilite les prières, les rituels, les rites, les cérémonies adaptés au contexte.
4.3.16.	Évalue les limites de ses capacités professionnelles et identifie les circonstances où la consultation ou l'aiguillage vers d'autres professionnels peut être bénéfique ou nécessaire.
4.3.17.	Développe en collaboration interprofessionnelle des interventions appropriées à la situation du patient.
4.3.18.	Offre un soutien et des propositions adaptées à la dynamique spirituelle spécifique du patient.
4.3.19.	Favorise les relations soutenance du patient avec ses communautés d'appartenance.

4.4 Conclusion: Terminer l’accompagnement au moment adéquat, résumer et évaluer l’entretien avec le patient, évaluer le besoin d’un suivi, prendre congé.

4.4.1.	Repère les éventuels signes de fatigue et de douleur indiquant le moment opportun de clore l'entretien.
4.4.2.	Fait une synthèse de l'accompagnement et vérifie avec le patient l'appréciation de la situation.
4.4.3.	Initie avec le patient l'appréciation de la rencontre et de ce qu'il en garde.
4.4.4.	Propose au patient un suivi, selon l'évaluation du niveau de détresse spirituelle.
4.4.5.	Prend congé d'une manière adaptée à la situation.

4.5 Les transmissions: Rédiger et faire un retour verbal de ce qui est important pour la prise en compte de la dimension spirituelle du patient.

4.5.1.	Ad intra, fait preuve d'une communication professionnelle claire et concise, écrite et orale.
4.5.2.	Utilise les supports de rédaction de manière précise dans un langage synthétique et compréhensible.
4.5.3.	Différencie l'anamnèse spirituelle et l'analyse qu'il en fait.
4.5.4.	Discerne entre ce qui est pertinent ou non de transmettre de l'accompagnement pour la prise en soin globale.
4.5.5.	Maintient la documentation professionnelle sur les patients dans un endroit sécurisé.
4.5.6.	Ad extra, assure au besoin les communications pertinentes et possibles (secret professionnel) avec d'autres instances (institutions de santé, groupes d'appartenance religieuse ou communautaire).

4.6 Expertise et interprofessionnalité: Prendre sa place au sein des équipes soignantes pour faire valoir la dimension spirituelle dans la prise en soin globale du patient et dans le soutien aux autres professionnels.

4.6.1.	Établit et entretient des relations interprofessionnelles.
4.6.2.	Travaille en collaboration avec l'équipe soignante et les intervenants concernés en partenariat avec le patient.
4.6.3.	Démontre une attitude réfléchie et une position impartiale dans la proposition d'un soutien spirituel aux professionnels.
4.6.4.	Agit comme un agent de changement dans son cadre clinique pour promouvoir la charte du CHUV.
4.6.5.	Favorise, facilite et appuie la prise de décisions éthiques dans son milieu de travail.
4.6.7.	Forme et défend la valeur de la spiritualité pour la santé et le bien-être aux niveaux individuel, communautaire et systémique.